

SÉRIE AG

PAPIERS DES CHEFS DE L'ÉTAT

4 AG. PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

QUATRIÈME RÉPUBLIQUE

Vincent Auriol-René Coty, 16 janvier 1947-8 janvier 1959

Intitulé : PAPIERS DES CHEFS DE L'ÉTAT : QUATRIÈME RÉPUBLIQUE.

Niveau de classement : sous-série de la série AG (Papiers des chefs de l'État) du cadre de classement.

Dates extrêmes : 1849-1966.

Importance matérielle : 719 articles (89 m.l.).

Conditions de communicabilité :

Depuis la loi du 15 juillet 2008, seuls demeurent incommunicables les dossiers ayant trait à la sécurité de la Présidence, les dossiers de personnel comportant des documents de moins de cinquante ans après la naissance de l'intéressé et les archives judiciaires n'ayant pas atteint soixante-quinze ans ou pour lesquelles vingt-cinq ans ne s'est pas écoulé depuis le décès de l'inculpé.

Noms des producteurs :

Présidence de la République sous la IV^e République (16 janvier 1947-16 janvier 1959), ainsi que les conseils présidés par le président de la République : Conseil supérieur de la Défense nationale, Haut Conseil de l'Union française et Conseil supérieur de la magistrature.

Histoire des producteurs :

Elle coïncide avec celle de la Présidence sous la IV^e République.

Histoire de la conservation :

Ces documents ont été soigneusement collectés et conservés par les services de la Présidence, dès janvier 1947, le président Vincent Auriol ayant toujours accordé une attention particulière aux sources historiques, depuis le début de sa carrière politique en 1905.

Présentation du contenu :

Cet inventaire présente à l'historien des sources de nature extrêmement différente, reflet des multiples activités de la présidence de la République de 1947 à 1958, et dont l'intérêt déborde souvent le cadre assigné à celle-ci par la Constitution du 27 octobre 1946. Apparaissent ici en premier lieu bien sûr l'institution elle-même, les « *travaux et les jours* » de ceux qui la composaient, mais aussi, à travers eux, une image de la France et du monde sous la IV^e République qui, même un peu filtrée, se révèle cependant très intéressante.

D'après le texte constitutionnel de 1946 le président de la République, premier personnage de l'État, élu par le Parlement, donc émanation suprême de la nation tout entière, se situe au-dessus des fonctions législative, exécutive et judiciaire. Gardien de la Constitution, il veille à ce qu'en ces différents domaines tout lui soit conforme. Les moyens dont il dispose pour cela — notamment la présidence de maints conseils et comités — contribuent à renforcer considérablement la position en théorie assez faible qui est la sienne en régime parlementaire. Car la Constitution et son application sont évidemment deux choses différentes. Et dès l'origine, les circonstances, la personnalité du Président, son autorité morale et son

travail confèrent à la fonction présidentielle une importance et un rayonnement que n'avaient nullement prévu les constituants de 1946.

Pourtant, même après tant d'articles, d'études et de livres publiés depuis plus de quarante ans¹, après tant de prises de position qui montrent et démontrent son rôle, bien des idées abusivement reçues ont encore cours aujourd'hui à propos de la Présidence sous la IV^e République. Les archives présentées ici, font apparaître au contraire — en filigrane parfois seulement, il est vrai, ou à demi-mot — le caractère essentiel de cette institution.

Tiennent une place importante dans ce fonds les dossiers illustrant la fonction de représentation du président de la République, fonction loin d'être négligeable — en particulier par ses conséquences politiques en France et à l'étranger. Tous ces documents retraçant les déplacements, audiences et cérémonies diverses, avec les textes de discours et les photographies, offrent, sous une apparence trompeusement futile, un portrait extrêmement contrasté de la France. Ces documents révèlent aussi l'entourage des Présidents, les lieux où ils apparaissaient et laissent deviner les influences, perceptibles aussi par l'analyse des emplois du temps et agendas présidentiels.

Dès le début de son septennat en effet, Vincent Auriol, désireux de modifier l'image de la Présidence héritée de la III^e République, institution ressentie comme lointaine et compassée, utilisa les manifestations publiques comme instrument de sa politique. Le 31 janvier 1947, lors d'une visite en banlieue parisienne, il définissait d'emblée son programme : *"Entre le peuple et ses élus à quelque échelon qu'ils soient il doit y avoir communication permanente de pensées et de volonté. J'irai d'ailleurs partout à travers la France pour réaliser l'unité nationale, mobiliser toutes les forces vives du pays, entendre les doléances, exposer la politique nationale et internationale de la France, et, entre les élus de la population, être le trait d'union permanent qui fera la force de notre pays"*². Ainsi, affranchi en ces occasions de la règle du contre-seing ministériel, il pût s'exprimer librement, exhorter, et... combattre lui-même les attaques contre le régime, ne dédaignant pas de se faire, selon sa propre expression, *"le propagandiste numéro 1 de l'action nationale"*.

René Coty, s'il se glissa sans difficulté dans les structures mises en place par son prédécesseur, adoptera une attitude à cet égard plus réservée. Ayant notamment une conception très extensive de l'irresponsabilité du chef de l'État et du contre-seing ministériel, il opta personnellement pour un *"effacement volontaire"*³.

Les archives des conseils et comités présidés par le président de la République sont parmi les plus riches de ce fonds. Les présidents de la IV^e République y exercèrent en effet largement — trop selon certains — leur magistrature d'influence. Ainsi, les dossiers de conseils des ministres, du Haut Conseil de l'Union française, du Conseil supérieur de la magistrature ou du Comité de la défense nationale révèlent problèmes, enjeux et débats de l'époque.

Il convient de noter, cependant, qu'apparaît dans le domaine de l'écrit, une différence essentielle entre les deux présidents de la IV^e République. Le premier, par tempérament et dans la perspective de ses mémoires, écrit d'abondance, note et annote, enregistre tout ce dont il est témoin, allant jusqu'à fixer ses *"impressions"* et à constituer cet important fonds de papiers dits privés, parallèle à celui de la présidence de la République. Le second, au contraire, estime que ses actes doivent être entourés d'un certain secret et laisse en toutes choses très peu de traces écrites de ce qu'il fait ou connaît.

Par ailleurs, les archives du secrétariat particulier du président Auriol sont parmi celles qui rendent le mieux compte de ses centres d'intérêt et de son action. Réapparaissent ici en de très riches dossiers l'essentiel des questions auxquelles il se consacra dès les premières années de sa députation : assemblées et problèmes constitutionnelles, affaires étrangères, économie et finances, information, justice, monde d'outre-mer, organisation et réforme administrative, conflits sociaux. Du secrétariat de Madame Auriol et de Madame Coty émane aussi une importante correspondance. Enfin, tiennent une place à part dans ce fonds les documents émanés des services de la Présidence. Parmi ceux-là, il faut sans doute surtout noter les textes des discours officiels diffusés par le service de presse, les archives du service photographique illustrant toute la vie de la présidence de la République de 1947 à 1958, le service de l'architecture et le service intérieur chargés respectivement des travaux et de l'organisation matérielle des résidences présidentielles, lieux qui évoluèrent tant sous la IV^e République.

¹ Voir notamment André SIEGFRIED, *De la IV^e à la V^e République au jour le jour*, Paris, Grasset, 1958, 323 p., ou Pierre NORA, Introduction générale au *Journal du Septennat 1947-1954*, de Vincent Auriol, tome I : 1947, p. XIII à LXIX, Paris, Armand Colin, 1970, LXX-878 p.

² VINCENT AURIOL, *Journal du Septennat 1947-1954*, tome I : 1947, Paris, Librairie Armand Colin, 1970, p. 41-42.

³ Voir Francis de BAECQUE, *René Coty, tel qu'en lui-même*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, Les Éditions STH, 1991, 314 p. En particulier le chapitre "Un septennat écourté", p. 179 à 289.

Ainsi, on le voit, riches et variées sont les ressources documentaires de ce fonds des papiers des présidents et de la présidence de la République sous la IV^e République.

En effet, si elles intéressent directement l'histoire institutionnelle, l'histoire de la justice, la politique intérieure et la politique étrangère, ces archives se révèlent également précieuses pour l'histoire de la vie quotidienne et l'histoire sociale de la France et de l'Union française à cette époque charnière du XX^e siècle. *"Somme toute, la présidence de la République n'est pas pour suivre la vie du pays un mauvais observatoire : même si les rumeurs de la rue ne lui parviennent qu'assourdis et comme réfractées à travers les épais rideaux des palais officiels, elle ne les ignore pas⁴".*

Déjà consulté par un certain nombre d'historiens, source essentielle ou source complémentaire pour maintes études, ce corpus est bien loin d'avoir épuisé ses richesses⁵.

Instrument de recherche :

Archives de la présidence de la République. IV^e République. Vincent Auriol (16 janvier 1947-16 janvier 1954). René Coty (16 janvier 1954-8 janvier 1959). Inventaire par Françoise Adnès, Paris, Centre historique des Archives nationales, La Documentation française, 2001, in-4°, 402 p.

Sources complémentaires :

Fonds privé Vincent Auriol 552 AP, fonds privé René Coty 452 AP. Voir sommaires ci-dessous. Voir aussi l'instrument de recherche mentionné ci-dessus, où figure un état détaillé des sources complémentaires, p. 27-39.

Sources de la notice : inventaire mentionné ci-dessus.

Date de la notice : novembre 2008.

Auteur de la notice : Françoise ADNÈS.

Sommaire :

Le Président

AG/4/1 à 12	Conseil des ministres. Février 1947-6 janvier 1959.
AG/4/ 13 à 22	Secrétariat particulier. 1947-1956, et p.j. 1924-1933.
AG/4/23	Papiers personnels de Vincent Auriol. 1796-1945.

Secrétariat général et cabinet

AG/4/24	Notes au Président. 1947-1958.
AG/4/25	Notes et études du conseiller juridique. 1947-1951.
AG/4/26	Lettres de chefs d'Etat et souverains étrangers. 1947-1958.
AG/4/27 à 36	Politique extérieure, correspondance active et passive. 1954-1958.
AG/4/37 à 42	Andorre. 1806-1958.
AG/4/ 43 à 52	Union française. 1953-1958.
AG/4/53 à 64	Politique intérieure. 1953-1958.
AG/4/65	Correspondance échangée avec la Haute-Garonne et la Seine-Inférieure. Octobre 1950-1958.
AG/4/66 à 107	Informations transmises par les Renseignements généraux. 1947-1953.

⁴ René RÉMOND, Préface au *Journal du Septennat*, tome I, p. IX.

⁵ Françoise ADNÈS, Introduction à l'inventaire des *Archives de la présidence de la République sous la IV^e République* publié en 2001, op.cit. p. 43-47.

AG/4/131 à 238 :	Correspondance active et passive :
AG/131 à 158	Correspondance active et passive. 1947-1958.
AG/4/159 à 175	Correspondance envoyée par le secrétariat général et le cabinet. Janvier 1954-8 janvier 1959.
AG/4/176 à 206	Correspondance envoyée par le secrétariat administratif. Janvier 1954-6 janvier 1959.
AG/4/207 à 238	Analyses par le service du courrier, des lettres reçues et des recours en grâce. Janvier 1954-7 janvier 1959.
AG/4/239 à 240	Organisation et administration de la présidence. 1947-1958.

Secrétariat général militaire de la présidence de la République

AG/4/241 à 256	Comité de la Défense nationale : séances du 4 décembre 1945 au 6 février 1958.
AG/4/257 et 258	Budgets de la Défense nationale : années 1946-1954. 1946-1953.
AG/4/259 et 260	Emplois du temps présidentiels. 1947-1958.
AG/4/261	Union française. Mars 1946-Janvier 1952.
AG/4/262 à 276	Voyages officiels de personnalités étrangères en France. 1947-1958.
AG/4/277 à 314	Voyages du Président en France et à l'étranger. 1947-1958.
AG/4/315	Quatorze Juillet. 1947-1958.
AG/4/316 à 320	Chasses présidentielles. 1946-1959.
AG/4/321 à 324	Courses hippiques. 1948-1958.
AG/4/325 et 326	Audiences et réceptions à la Présidence : années 1954-1956. 1949-1958.
AG/4/327 à 331	Distinctions honorifiques. 1914-1959.
AG/4/332 à 335	Interventions. 1947-1959 et p.j. 1913, 1916, 1933, 1945.
AG/4/336	Personnel. 1944-1959.
AG/4/337 à 356	Correspondance active et passive :
AG/4/337 à 342	Correspondance active et passive du secrétaire général militaire, le général Jean Ganeval. 1947-1959 et p.j. 1916-1941.
AG/4/343 à 354	Minutes du courrier départ. 1947-1957.
AG/4/355 et 356	Analyses des lettres reçues. 1947-1953.

Commandement militaire

AG/4/357	Les conseillers et le service privé du Président. 1947-1956.
AG/4/358 à 360	Audiences, livres d'or et emplois du temps présidentiels. 1947-6 janvier 1959.
AG/4/361 et 362	Remises de lettres de créances et photographies de diplomates étrangers. 1947-3 décembre 1960.
AG/4/363 à 409	Déjeuners, dîners, réceptions à la Présidence. 1949-1962.

AG/4/410 à 422 :	Sûreté du Président :
AG/4/410 à 413	Sûreté lors des sorties du président : documents reçus du service de sûreté. 1947-1958.
AG/4/414 à 422	Contrôle des visiteurs et sécurité du palais de l'Élysée. 1946-1958.
AG/4/423 à 431	Correspondance active et passive. 1946-1959.
AG/4/432 et 433	Service automobile. 1949-1959.
AG/4/434 à 454	Service photographique. 1947-6 janvier 1959.

Services de la Présidence

AG/4/455 à 458	Service de presse. 1947-1958.
AG/4/459 à 466	Service télégraphique. Octobre 1948-décembre 1958.
AG/4/467 à 471, 683 à 718	Service de sûreté de la Présidence, du Gouvernement et des hautes personnalités. 1946-février 1959.
AG/4/472 à 487	Service intérieur du palais de l'Élysée et des résidences présidentielles. 1849-1965.
AG/4/634 à 653	Service de l'architecture. 1936-janvier 1959.
AG/4/719	Service financier : bibliothèques de la Présidence. 1952-1962.

Secrétariat de Madame Auriol et de Madame Coty

AG/4/488 à 494	Secrétariat de Madame Auriol. 1947-15 janvier 1954.
AG/4/495 à 517	Secrétariat de Madame Coty. 1954-5 janvier 1959.

Haut Conseil de l'Union française

AG/4/518 à 524	Dossiers du préfet Chérif Mécheri. 1946-1954.
AG/4/525 à 577	Dossiers du Haut Conseil de l'Union française :
AG/4/525 à 529	Institutions. 1946-1958.
AG/4/530	Courriers départ. Avril 1952-décembre 1958.
AG/4/531 à 551	Dossiers par pays ou par région. 1947-1958.
AG/4/552 et 553	Généralités et questions internationales. 1949-1958
AG/4/554	Interventions. 1951-1955.
AG/4/555 à 557	Revue de presse. 1952-7 janvier 1959.
AG/4/558 à 565	Sessions du Haut Conseil. 1946-1958 et p.j. 1937.
AG/4/566 à 576	États associés. 1947-1955 et p.j. 1920, 1939.
AG/4/577	Dossiers de René de Lacharrière. 1946-1955.

Conseil supérieur de la magistrature

AG/4/578 et 579	Fonctionnement et généralités. 1844-1958.
AG/4/580 à 586	Procès et recours en grâce. 1936-1954.
AG/4/587 à 628	Séances du conseil. 1947-1958.

AG/4/629 à 633	Correspondance arrivée et départ :
AG/4/629 à 631	Courrier arrivée. 1948-1958.
AG/4/632	Courrier arrivée et départ. 1947-1951.
AG/4/633	Courrier départ. 1954-1958.
AG/4/654 à 661	Organisation de la magistrature et de la Justice. 1927-1968.
AG/4/661 à 682	Dossiers de la commission des grâces sur les recours. 1942-janvier 1959.

Voir aussi :

552 AP. *Fonds privé Vincent Auriol*, comportant un très grand nombre de doubles des archives présidentielles ainsi que des notes et correspondances personnelles⁶.

552 AP/1 à 14. Les débuts de Vincent Auriol et Vincent Auriol député. 1884-1936.

552 AP/15 à 25. Vincent Auriol, ministre des finances, garde des Sceaux, ministre de la coordination des services. Juin 1936-avril 1938.

552 AP/25, suite à 35. Vincent Auriol parlementaire, militant socialiste. Avril 1938-août 1944.

552 AP/35, suite à 41. Vincent Auriol élu socialiste, membre des Assemblées et ministre d'État. Septembre 1944-1946.

552 AP/42 à 149. Vincent Auriol président de la République, Janvier 1947-janvier 1954.

552 AP/150 à 187. Activité de Vincent Auriol en France et à l'étranger après son septennat. 1954-1965.

552 AP/188 à 269. Photographies. XIX^e siècle-1963.

452 AP *communicable sous la cote 628 MI 1 et 2*. Fonds privé René Coty : éléments d'ordre biographique, carrière politique, hommages au président et à Mme René Coty, catalogue de l'exposition *René Coty* réalisée au Sénat en 1983. 1843-1983⁷. À noter : Les originaux sont déposés aux Archives départementales de Seine-Maritime.

⁶ Voir *État sommaire des fonds d'archives privées (Séries AP et AB XIX)*, Paris, Centre historique des Archives nationales, 2004, p. 1009-1010.

⁷ *Ibid.*, p. 826-827.